

Formation sur la Sécurité et Exploitation Des Tunnels Routiers

Organisée par le CETU

Lundi 2 et Mardi 3 novembre 2026

Contexte :

A partir de l'année 2000, une série de procédures et textes ont été mis en place et n'étaient formellement applicables qu'aux seuls tunnels de l'État. La loi SIST du 3 janvier 2002 et ses textes d'application (Décrets n°2005-701 du 24 juin 2005 et n°2006-1354 du 8 novembre 2006 complétés par les arrêtés du 8/11/06, du 18/04/07 et du 9/11/07) ont actualisé le dispositif réglementaire en l'étendant à tous les tunnels, y compris ceux des villes et des collectivités territoriales.

Par ailleurs, la décentralisation a entraîné le transfert de certains ouvrages de l'État aux départements ainsi que la création des Directions Interdépartementales des Routes (DIR), à présent en charge du réseau routier national non concédés. De nouveaux acteurs sont ainsi mobilisés autour de la sécurité des tunnels routiers.

C'est dans ce cadre que le CETU a proposé plusieurs actions d'information ou de formation spécifiques visant à répondre aux sollicitations de différents organismes (DDE de la Réunion, COFIROUTE Angers, Communauté Urbaine de Strasbourg, DREAL Franche-Comté / DIR Est par exemple).

Afin de compléter et généraliser cette démarche, le CETU organise régulièrement depuis 2006 des journées de formation sur la sécurité des tunnels routiers. Une nouvelle session est programmée les lundi 2 et mardi 3 novembre 2026. Les objectifs de cette journée sont résumés ci-dessous :

- Informer l'ensemble des acteurs concernés par l'exploitation des tunnels, et par la gestion de toute crise pouvant survenir, sur le contexte général de la sécurité qui leur est applicable ;
- Aider les exploitants à apporter le cas échéant des améliorations à l'organisation de l'exploitation ;
- Aider les maîtres d'ouvrages et les acteurs concernés par la constitution ou la mise jour d'un dossier préliminaire ou de sécurité, à s'approprier la démarche de sécurité.

La durée de cette formation est de 2 jours, afin de ménager des plages d'échanges entre participants et intervenants au cours des présentations.

Public cible :

Le public cible concerné par cette journée comprend :

- les décideurs (qui ne sont pas nécessairement acteurs directs et qui n'ont pas de rôle opérationnel) ;
- les acteurs opérationnels (pour leur permettre de se situer dans un cadre plus large).

Cette journée peut donc intéresser les représentants de la préfecture, de la maîtrise d'ouvrage, des services gestionnaires, de la DDT. Au-delà des apports méthodologiques, elle aura notamment pour objet de conforter une approche partagée de la sécurité.

Lundi 2 novembre 2026		
Programme prévisionnel		
9h30 - 9h45	<i>Accueil des participants</i>	
9h45 - 10h00	<i>Présentation de la formation</i>	Hélène Mongeot
10h - 10h15	<i>Tour de table</i>	
10h15 - 11h15	<i>Typologie des tunnels / Présentation du patrimoine des tunnels routiers</i>	Romain Mercier
11h15 - 11h30	<i>Pause</i>	
11h30 - 12h45	<i>Les principes généraux d'exploitation</i>	Frédéric Murard
12h45 - 13h45	Repas	
13h45 - 14h30	<i>Les problématiques de la sécurité et les risques spécifiques</i>	Christophe Willmann
14h30 - 15h30	<i>Rappel des fondements de la sécurité :</i> • Les 4 composantes de la sécurité • Les principaux dangers • Les fondements de la sécurité en tunnel • Les principales dispositions en matière de sécurité (génie civil, équipement)	Magalie Escoffier
15h30 - 15h45	<i>Pause</i>	
15h45 - 17h15	<i>La ventilation</i>	Gabriel Remion
Mardi 3 novembre 2026		
8h15 - 8h30	<i>Accueil</i>	
8h30 - 10h15	<i>Le contexte réglementaire :</i> Le contenu de la réglementation (acteurs et procédures).	Pascale Piquerez
10h15 - 10h30	<i>Pause</i>	
10h30 - 12h30	<i>La démarche de sécurité et ses outils</i> • Tunnels en exploitation, de l'état des lieux à l'état de référence • Les études de trafic • Les analyses de risques (ACR - ESD) • Les exercices de sécurité • Le rapport de synthèse du maître d'ouvrage • Vie et mise à jour du dossier de sécurité	Pascale Piquerez Michael Potier
12h30 - 13h30	Repas	
13h30 - 14h45	<i>Le Plan d'Intervention et de Sécurité et les consignes d'exploitation</i>	Michael Potier
14h45 - 15h45	<i>La mise en œuvre de la sécurité sur un exemple</i>	Christophe Willmann
15h45 - 16h00	<i>Évaluation – clôture de la journée</i>	Hélène Mongeot

Ce programme est susceptible d'être modifié dans un souci d'optimisation pédagogique. Il n'y aura toutefois pas de changement concernant l'amplitude horaire maximale des journées et les thématiques abordées.

Formation sur la Sécurité et Exploitation des Tunnels Routiers

Les lundi 2 et mardi 3 novembre 2026
au Centre d'Études des Tunnels
25 avenue François Mitterrand –69500 BRON

Nom : Prénom :
Fonction :
Organisme ou service :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Tél. fixe : Tél. portable :
Courriel :

Motivations et attentes

(1) :
.....
.....

Bulletin d'inscription à renvoyer

avant le 1^{er} octobre 2026

au CETU ou par courriel

secretariat-ve-sec.cetu@developpement-durable.gouv.fr

Pour obtenir des informations sur :

- les modalités d'inscription contactez :
le secrétariat du pôle au 04 72 14 34 10

- le déroulement de la journée contactez :
Mme CHARLES au 07 60 18 61 10

(1) Compte tenu du nombre limité de places, il est demandé aux candidats de formuler leurs motivations et leurs attentes vis-à-vis de cette journée de formation.

Le CETU se réserve aussi la possibilité d'annuler le stage si le nombre de personnes inscrites n'est pas suffisant, c'est pourquoi les candidats retenus recevront une confirmation d'inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.

En cas d'annulation ou en cas de non-sélection, les personnes seront prioritaires sur la session suivante.